

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

(Affiché en exécution de l'Art L 121-17 du Code des Communes)

**Séance du 10 février 2017**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 février 2017 sous la présidence de Monsieur Lucien GONNOT, Maire. Voici les points principaux qui ont été abordés lors de cette séance :

**I - APPROBATION DES COMPTE RENDU DU 2 ET 16 DECEMBRE 2016**

Les comptes rendus des séances des 2 et 16 décembre sont approuvés à l'unanimité.

**II – ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017**

Mme LEPERON, adjointe aux finances présente un tableau recensant les projets d'investissements qui pourront être réalisés en 2017. Celui-ci a été élaboré en optimisant les sources de financements extérieures. Peu de travaux de voirie en 2017, le programme voirie ne peut être aidé que tous les deux ans par le Conseil départemental.

Les travaux d'aménagement des trottoirs de la Grand'rue seront réalisés en 2017 et un cheminement piétonnier pourrait être réalisé entre la station d'épuration et le Champ de foire, dans le cadre du Contrat Communal d'Aménagement de Bourg.

Les travaux liés à l'accessibilité des locaux communaux, prévus dans l'Ad'AP, seront réalisés en 2017, notamment un wc accessible aux Personnes à Mobilité Réduite - PMR à la salle Henri Baron, des rampes d'accès salle Gabrielle d'Estrées, salle de l'AJN,....

Les travaux de rénovation intérieure de la salle des jeunes seront terminés. Des travaux d'isolation et de changement des huisseries extérieures de la salle Henri Baron, de rénovation de la salle Gabrielle d'Estrées avec la création d'un wc accessible aux PMR pourraient être effectués si les demandes d'aides financières sont acceptées. Les travaux liés à la sécurisation des accès aux écoles le seront également.

Divers achats de matériel seront inscrits au budget : renouvellement matériel informatique, acquisition d'un désherbeur mécanique,... Le montant total de l'investissement serait de 287 000 €.

Les taux des impôts locaux n'augmenteront pas en 2017.

**III – CONTRAT COMMUNAL D'AMÉNAGEMENT DE BOURG**

M. BAUDOIN propose de conclure avec le Conseil départemental un 3<sup>ème</sup> Contrat Communal d'Aménagement de Bourg sur 3 ans.

Ce contrat prévoit, en 2017, la réfection des trottoirs de la Grand'rue (en béton désactivé entre la place de la Mairie et le bar PMU, en sablé jusqu'à la route de Montbeugny) et la création d'un cheminement piétonnier entre la station d'épuration et le Champ de foire.

En 2018, serait traitée l'entrée du bourg, route de Gouise, avec l'enlèvement de la palissade en béton préfabriqué, la mise en place d'un grillage, la réalisation de 46 places de parking.

En 2019, serait aménagée l'arrière de la salle Henri Baron, avec la création d'une trentaine de places de parking, la plantation d'arbres, la réalisation d'un parcours santé, d'une piste de skate park, d'un parcours sportif pour les pompiers, l'aménagement devant l'entrée du Centre de Secours,....

Le coût total sur les trois ans s'élève à 466 270 €. Une aide du Conseil départemental de 139 881 € est demandée. D'autres sources de financement le seront au fur et à mesure de la réalisation de ces aménagements.

Le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à déposer une demande de Contrat Communal d'Aménagement de Bourg auprès du Conseil départemental.

#### **IV –DEMANDE DE SUBVENTION - DETR**

Le Conseil municipal, autorise, à l'unanimité, M. le Maire à déposer trois dossiers de demande de subvention DETR.

1°) Cheminement piétonnier entre la station d'épuration et le Champ de foire : 13 714 €.

2°) Travaux de mise en accessibilité (wc accessibles, rampes d'accès) : 4 718 €.

3°) Gros entretien des bâtiments communaux (salles Henri Baron et Gabrielle d'Estrées) : 9 677 €.

#### **V –DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE MOULINS COMMUNAUTÉ**

Le Conseil municipal, autorise, à l'unanimité, M. le Maire à déposer une demande de fonds de concours auprès de Moulins Communauté de 10 620 € pour les travaux de gros entretien des bâtiments communaux.

#### **VI –DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Conseil municipal, autorise, à l'unanimité, M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention de 2 328 € pour l'installation de systèmes d'alerte lumineux dans les deux écoles et d'un interphone vidéo à l'école de la Sonnante auprès de l'Etat.

#### **VII –PLUI**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, s'oppose à la prise de compétence en matière de plan local d'urbanisme par Moulins communauté. Il souhaite que les décisions en matière de Plan Local d'Urbanisme soient prises par le Conseil municipal. Les textes réglementant l'urbanisme et le Schéma de Cohérence Territoriale apportent déjà un certain nombre de contraintes.

#### **VIII –DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE HENRI BARON**

Le Conseil municipal, par 8 voix pour et 6 abstentions, accorde la gratuité de la salle Henri Baron à l'ASN pétanque pour l'organisation d'un repas le 12 juin à l'occasion du concours régional vétérans.

Le Conseil municipal, par 8 voix pour et 6 abstentions, accorde la gratuité de la salle Henri Baron à l'Amicale des pompiers pour l'organisation d'un repas le 29 avril à l'occasion du championnat départemental de pétanque des sapeurs pompiers.

#### **IX –INDEMNISATION DE SINISTRE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte le chèque de 4 194.78 € émis par Groupama en règlement du sinistre (vol aux ateliers municipaux) du 25 novembre 2016.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### ***Compte rendu de la commission des travaux***

M. BAUDOIN dresse le compte rendu de la commission des travaux du 3 février 2017.

- Suite à l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par les collectivités territoriales pour l'entretien des espaces et de la voirie, la commune doit prendre des dispositions pour entretenir les trottoirs et allées. Des solutions techniques ont été étudiées, notamment la possibilité d'acquérir un désherbeur mécanique pour les parties sablées. Une partie du désherbage des trottoirs pourra être réalisé manuellement par les agents communaux. Les habitants pourraient être sollicités pour désherber devant leur propriété.
- La commission propose de faire réparer le système de coupe du tracteur tondeuse plutôt que d'en acquérir un nouveau.
- Après différents travaux de préparation et présentation de l'étude de l'ATDA, la commission a étudié les travaux, le coût et la planification de réalisation des aménagements prévus dans le 3<sup>ème</sup> CCAB.
- Un point a été fait concernant les travaux de la salle de l'AJN dont la fin est prévue dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine du mois de mars, et les travaux de rénovation des anciens vestiaires du stade Hubert Turaud qui seront terminés mi-février.
- Les travaux de mise en sécurité des écoles maternelle et de la Sonnante seront réalisés durant les vacances de février 2017.
- Les sanitaires des installations sportives du stade Hubert Turaud ont été fermés suite à du vandalisme. Ils seront ouverts uniquement lors de manifestations.

### **Compte rendu de la réunion du SDE03**

M. PRONCHERY dresse un rapide compte rendu de la dernière réunion du SDE 03 où il représente la commune. Il annonce que le projet de groupement de commandes pour l'achat d'électricité pour les sites inférieurs à 36 kVA est reporté. Il fait aussi un point sur le fonctionnement des bornes de recharge pour voitures électriques nouvellement implantées dans le département.

### **Bassin place de la Mairie**

M. PRONCHERY demande si le bassin situé sur la place de la Mairie pourrait être réaménagé pour être mieux mis en valeur. M. BAUDOIN lui répond que ce projet pourra être abordé par les commissions travaux et fleurissement.

### **Passage piétons Grand rue**

Mme DUCERF relaie la demande d'un particulier qui souhaiterait qu'un passage piétons soit mis en place dans la Grand rue au niveau de la pharmacie et du bar tabac PMU. M. le Maire lui répond qu'il existe déjà un passage piétons dans cette rue situé à moins de 50 mètres de ces deux commerces, et que la création d'un second passage enlèverait une place de parking, ce qui pourrait être préjudiciable pour ces commerces.

### **Bus scolaire**

Mme CLAYEUX indique avoir constaté à plusieurs reprises un non respect des limitations de vitesse et de la signalisation par le conducteur du bus scolaire de 7h30. M. le Maire avertira le service transport du Conseil départemental.

### **Terrain multisports**

M. BLANCHARD demande si les filets de buts du terrain multisports seront remplacés. Il évoque aussi la possibilité de proposer de nouveaux équipements comme un mur d'escalade.

### **Compte rendu du Conseil communautaire**

Mme DE CHACATON présente un rapide compte rendu du Conseil communautaire du 27 janvier qui a vu l'élection des Présidents, Vices Présidents et délégués de chacune des commissions communautaires. Mme DE CHACATON est elle membre des commissions « Politique de la Ville et de la Cohésion Urbaine », « Aménagement du Territoire Urbanisme Habitat et Développement durable ». M. BAUDOIN, son suppléant participera à la commission « Assainissement, Ordures ménagères et Gestion des milieux aquatiques ».

### **Compte rendu du bureau du Centre Social**

Mme DE CHACATON annonce avoir participé au bureau du Centre Social Rural de Jaligny. Un remplaçant de la directrice du centre de loisirs sera recruté. Elle indique que, suite à la perte de clients du service de portage de repas à domicile, un choix plus important pour le plat principal sera proposé.

### **Semaine du développement durable**

Mme DE CHACATON indique que la semaine du développement durable se déroulera du 30 mai au 5 juin 2017 et aura pour thème les jardins. A cette occasion, Thierry SONNIER de la Fédération départementale des Chasseurs de l'Allier proposera une animation autour du jardin de la Sologne auprès des élèves de l'école primaire le 31 mai 2017.

### **Pierres descellées**

M. GILLES signale que des pierres sont descellées autour de la place de la Mairie. L'équipe technique doit procéder à cette réparation.

### **4<sup>ème</sup> période des TAP**

Mme GUITTON présente le programme de la 4<sup>e</sup> période des TAP de l'année 2016-2017. 5 animations seront proposées aux élèves de primaire et 2 aux élèves de maternelle.

La séance est levée à 23h

Le 16 février 2017

